

Informations de base	
<b>2013/2819(RSP)</b> RSP - Résolutions d'actualité Résolution sur la situation en Syrie <b>Subject</b> 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux <b>Zone géographique</b> Syrie	Procédure terminée

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
11/09/2013	Débat en plénière	<a href="#">CRE link</a>	
12/09/2013	Décision du Parlement	<a href="#">T7-0378/2013</a>	<a href="#">Résumé</a>
12/09/2013	Résultat du vote au parlement		
12/09/2013	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2013/2819(RSP)
<b>Type de procédure</b>	RSP - Résolutions d'actualité
<b>Sous-type de procédure</b>	Résolution sur déclaration
<b>Base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 132-p2
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0413/2013</a>	10/09/2013	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0423/2013</a>	10/09/2013	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0424/2013</a>	10/09/2013	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0425/2013</a>	10/09/2013	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0426/2013</a>	10/09/2013	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0427/2013</a>	10/09/2013	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0428/2013</a>	10/09/2013	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T7-0378/2013</a>	12/09/2013	<a href="#">Résumé</a>

## Résolution sur la situation en Syrie

2013/2819(RSP) - 12/09/2013 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation en Syrie.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE et ECR.

Le Parlement condamne fermement le massacre de civils par arme chimique du 21 août 2013 qui a fait, selon les services de renseignement occidentaux, au moins 1400 morts, dont 400 enfants, tout en notant que différentes sources semblent indiquer que le régime syrien est responsable de cette attaque.

La résolution insiste sur le fait que l'utilisation avérée d'armes chimiques, notamment à l'encontre de civils, constitue une violation flagrante du droit international, **un crime de guerre et un crime contre l'humanité, qui appelle une réaction claire, forte, ciblée et commune**, sans exclure d'éventuelles mesures de dissuasion.

Les députés appellent l'ONU à conclure rapidement son enquête sur l'emploi d'armes chimiques et demandent que le rapport de l'équipe d'inspection soit transmis dès que possible au Conseil de sécurité. Ils saluent la proposition relative à **la mise à disposition, auprès de la communauté internationale, de l'arsenal d'armes chimiques syrien** pour destruction dans les meilleurs délais, accompagnée d'une résolution contraignante du Conseil de sécurité des Nations unies, solution qui, en cas de non-respect, pourra être imposée sur la base de tous les instruments prévus dans la Charte des Nations unies.

Soulignant que la situation en Syrie mérite que les États membres adoptent une approche commune et cohérente, la résolution demande à l'Union d'examiner quelles mesures pourraient être adoptées pour **soutenir les forces démocratiques de l'opposition syrienne**, pour faciliter le **dialogue** et une approche commune avec d'autres membres de la communauté internationale, et pour fournir une **assistance humanitaire supplémentaire** des populations. L'Union européenne et ses États membres sont invités à accroître l'aide qu'ils apportent aux réfugiés syriens.

Le Parlement est convaincu qu'une solution durable à la crise actuelle ne pourra être trouvée qu'à travers un **processus politique conduit par les Syriens**, avec le soutien de la communauté internationale. Il invite en particulier **la Russie et la Chine**, en tant que membres permanents du Conseil de sécurité, à faire face à leurs responsabilités et à faciliter l'obtention d'une position commune et d'une solution diplomatique, sans exclure la possibilité, pour l'Assemblée générale des Nations unies, de se saisir de la question en cas d'impasse au niveau du Conseil de sécurité.

Le Parlement invite le Conseil de sécurité à saisir la Cour pénale internationale de la situation en Syrie en vue d'une enquête officielle. Il demande enfin au président Bachar el-Assad et à son régime d'abandonner le pouvoir afin qu'une transition démocratique puisse avoir lieu.